



MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG

AVIS PUBLIC



ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 189-07-2026 SUR LA RÉGIE INTERNE DES SÉANCES DU CONSEIL

Veillez prendre avis que le 3 août 2026, lors de la tenue de la séance ordinaire, le conseil de la municipalité de Frelighsburg a adopté par résolution le règlement N° 189-07-2026 sur la gestion contractuelle.

Le règlement N° 189-07-2026 a pour objet d'établir les règles encadrant le fonctionnement des séances du conseil municipal, les droits et obligations des élus et du public ainsi que les procédures applicables au déroulement des séances.

Une copie du règlement est disponible pour consultation sur le site web de la municipalité, ainsi qu'au 2, place de l'Hôtel-de-Ville, à Frelighsburg. Une copie pourra en être délivrée moyennant paiement des droits exigibles suivant le tarif prescrit.

DONNÉ À FRELIGHSBURG, CE CINQUIÈME JOUR DU MOIS D'AOÛT DEUX MILLE VINGT-SIX.

Maike Storks
Directrice générale adjointe,
Greffière adjointe